

## CANADA

### DOCUMENT DE TRAVAIL CONCERNANT L'ACTION DE LA CONFERENCE DANS LE DOMAINE DU DESARMEMENT NUCLEAIRE

Le Canada propose que

- La Conférence établisse un comité spécial chargé d'examiner au fond les questions de désarmement nucléaire afin de déterminer si une ou plusieurs d'entre elles pourraient faire l'objet de négociations multilatérales et, dans l'affirmative, à quel moment.

#### APERCU GENERAL

- Le désarmement nucléaire reste une préoccupation prioritaire et fondamentale pour la communauté mondiale.
- Les Etats dotés d'armes nucléaires ont des responsabilités particulières à assumer dans le domaine du désarmement nucléaire et doivent donc contribuer à ce désarmement de manière spécifique, mais les enjeux concernent aussi les autres membres de la communauté internationale.
- La Conférence du désarmement, en tant que mécanisme multilatéral de négociation sur les questions de désarmement devrait s'engager dans un débat de fond approprié sur le désarmement nucléaire.
- Ceci dit, le Canada n'est pas d'avis que la Conférence devrait être chargée de négocier sur une réduction proprement dite des armes nucléaires ou sur des questions pratiques spécifiques concernant ces armes.
- La Conférence devrait cependant donner suite au souhait largement exprimé au niveau multilatéral d'appuyer comme il convient les efforts faits par les Etats dotés d'armes nucléaires dans le domaine du désarmement; de mieux connaître les questions et l'évolution de la situation; et de donner des avis sur cette évolution.
- Plus directement, la Conférence pourrait et devrait être chargée de repérer et étudier les questions qui pourraient être négociées à un stade approprié par un mécanisme multilatéral.

- La Conférence du désarmement a récemment négocié une telle question; il s'agissait du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Le Canada continue à penser que la Conférence pourrait apporter une nouvelle contribution en négociant un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles.
- D'autres questions qui se prêteraient à des négociations dans le cadre de la Conférence pourraient bien être identifiées à l'avenir, en particulier à la suite des discussions de fond sur les questions générales de désarmement nucléaire et des progrès qui seront réalisés à la Conférence.
- Le Canada a déjà fait des propositions allant dans ce sens l'année dernière dans le cadre des idées qu'il a présentées, notamment dans le document CD/1456.
- Selon le Canada, le Comité spécial pourrait et devrait être établi maintenant avec un tel mandat, mais ceci n'empêche pas la Conférence de créer un autre mécanisme ou un autre processus pour mener la tâche à bien.

-----